

Saint Pantaléon de Larche, le 7 mai 2021



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE : UN CONTROLE ALLEGE SUR LES DEPENSES DE LA COLLECTIVITE

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr



1^{er} rang (de gauche à droite) Madame ORTIZ, Directrice Départementale des Finances Publiques - Alain LAPACHERIE, le Maire – Monsieur CHAUVIERE, Inspecteur des Finances Publiques Trésorier de Larche.
2^{ème} rang : les équipes de la Direction des Finances Publiques et de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Pour la première fois en Corrèze, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) va alléger les contrôles qu'elle réalise sur les dépenses de fonctionnement d'une commune. Une convention exceptionnelle met en œuvre ce dispositif entre la DGFIP, la trésorerie de Larche et la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Le 04 mai 2021, pour la première fois dans le département, une trésorerie va alléger, pour une période de trois ans, le contrôle qu'elle réalise avant le paiement de toutes les dépenses de fonctionnement courant de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. Ce partenariat s'appuie sur la performance comptable globale de la collectivité. En effet, celle-ci émet environ 2 500 mandats de paiement par an. Sur la période 2017/2019, seuls 4 mandats, pour un montant total de 991 euros présentaient une anomalie, engageant la responsabilité du comptable public. Alors que dans le même temps, la collectivité engageait 16 millions d'euros de dépenses. Dans ce contexte, les services de la trésorerie et de la DGFIP ont proposé au maire de Saint-Pantaléon-de-Larche d'alléger l'ensemble des contrôles qu'ils

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

effectuent sur les mandats. Ce qui aura pour conséquence de raccourcir les délais de paiement de la collectivité. En effet, le trésor public, s'engage à payer les dépenses de fonctionnement en maximum 4 jours. Réciproquement, la chaîne de dépenses de la collectivité a été analysée et formalisée. Les mandatements qu'effectuent les deux comptables, sous le contrôle, du directeur général font l'objet d'une procédure renforcée. Pour souligner le caractère exceptionnel de ce partenariat, Alain Lapacherie, le Maire a reçu en mairie, Madame Ortiz, Directrice Départementale des Finances Publiques, Madame Faouen, responsable pôle pilotage des réseaux, Monsieur Rimeur, responsable de la division Secteur Public Local à la Direction Départementale des Finances Publiques et Monsieur David Chauvière, Inspecteur des Finances Publiques Trésorier de Larche pour signer cette convention.

Le maire a souligné la grande qualité des relations entretenues, sous la direction de son adjointe aux finances, Dominique Borderolle, entre la commune et la trésorerie de Larche. Cette convention témoigne de la rigueur et de la qualité du travail accompli. C'est un témoignage de confiance et une marque de reconnaissance pour la collectivité, mais qui est aussi le fruit d'un partenariat. Alain Lapacherie a souligné les efforts de la collectivité en matière de dépenses de fonctionnement et d'investissement. Il a souhaité que dans le cadre de la réforme en cours des trésoreries, la relation fructueuse établie à Saint-Pantaléon-de-Larche soit préservée. Madame Ortiz, la Directrice Départementale des Finances Publiques l'a rassurée sur ce point en indiquant que le conseil budgétaire serait maintenu, même si sa direction évolue, dans son organisation technique et de terrain.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr